

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 10

Artikel: Le Musée pédagogique de Fribourg : trente ans d'existence : 1884-1914 [suite]

Autor: Genoud, Léon

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041274>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

TRENTE ANS D'EXISTENCE : 1884-1914

(Suite)

7. La section industrielle.

Dès 1886, et grâce au nouvel organe *Le Moniteur*, sa direction reçut un certain nombre d'ouvrages se rapportant aux industries, aux métiers et quelques travaux sur le dessin professionnel. Une visite que le rédacteur du *Moniteur* fit aux Musées industriels de Zurich, de Winterthour, de Saint-Gall, de Karlsruhe lui suggéra l'idée d'établir en notre Exposition scolaire, une section industrielle, qui serait une spécialité en même temps qu'un moyen de faire beaucoup de bien dans le pays. Peut-être pourrions-nous y intéresser des artisans et des industriels et arriver un jour à constituer un groupe d'artisans voulant travailler en commun à leur perfectionnement. Peut-être arriverions-nous aussi à réintroduire dans le pays nos anciennes industries domestiques, avec le concours de l'école... Toutes ces choses se tiennent. C'est toujours de l'éducation...

Un certain nombre d'objets et produits de l'industrie avaient aussi été recueillis. Nous entrevoyions alors qu'ils pourraient constituer le noyau d'un Musée industriel. Nous nous posions toutes ces questions lorsqu'on nous proposa un jour de prendre l'initiative de la création d'une société professionnelle d'artisans. Une réunion préconsultative eut lieu le 10 novembre 1888, suivie de quelques autres encore, et le 30 décembre la Société actuelle des Arts et Métiers se constituait avec 57 membres sous le nom de Société des Métiers et Arts industriels.

Quelques jours auparavant, le Conseil d'Etat avait pris un arrêté créant le Musée industriel.

8. Développements ultérieurs de l'Exposition scolaire.

Le programme de travail pour 1888 portait : 1. Continuation de l'étude de la question des fournitures scolaires ; 2. Réunion des œuvres du P. Girard, dont il sera tenu un catalogue spécial ; 3. Réunir les protocoles des conférences depuis qu'elles existent, les protocoles sont la meilleure source que l'on trouve pour faire l'histoire des idées pédagogiques, des hommes d'un pays ; 4. On réunira enfin les travaux des

conférences des instituteurs que l'on demandera à MM. les inspecteurs scolaires.

La première question fut bientôt complètement sortie du plan d'activité de l'Exposition scolaire, puisque l'Etat avait créé un dépôt central des fournitures scolaires sans attaches avec l'Exposition. Par contre, de nombreuses personnes voulurent bien nous aider dans nos recherches des œuvres et choses du P. Girard. Plus difficiles à recueillir furent les protocoles des conférences de district, et les travaux présentés dans ces séances, car la plupart des réunions d'instituteurs tenaient à conserver leurs archives.

Mais c'était au matériel d'enseignement que s'intéressait particulièrement notre Exposition. En effet, dès le commencement, nous reçûmes la magnifique collection de cartes murales de Guyot¹, publiée à New-York, avec l'appui du Gouvernement, la seule complète qui se soit trouvée alors sur notre continent. Cette collection ne pouvant être exposée dans nos locaux fut prêtée un certain temps à l'Exposition scolaire de Berne.

Cette collection fit connaître notre Exposition au dehors. Ainsi dans un grand ouvrage sur la géographie physique comparée « *Earth and man* » (La terre et l'homme) d'Arnold Guyot, le traducteur, M. Charles Faure, écrivait dans sa préface : « Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'en Amérique pour se faire une idée de l'ensemble des cartes Guyot. La collection complète se trouve à l'Exposition scolaire permanente de Fribourg, en Suisse ; où elles occupent une surface d'environ 20 m. de longueur. »

Nous avons commencé aussi la constitution d'archives de l'enseignement, lois, règlement et programmes des divers pays. Certaines corporations religieuses nous communiquèrent leurs guides pédagogiques, leurs programmes. Les Ministres de l'Instruction publique de France, de Belgique, le Bureau of Education de Washington nous adressèrent la collection de leur lois, règlements et rapports annuels.

M. Schenk, conseiller fédéral, qui affectionnait notre Exposition nous fit don d'un grand ouvrage : « *Méthode d'enseignement manuel* », par Denis Poulot.

Dès 1888, notre Comité s'occupa avec ceux de Zurich et de Berne de la participation de l'Ecole suisse à l'Exposition universelle de Paris, 1889. Zurich et Berne réunirent les envois des exposants de la Suisse allemande, et Fribourg, ceux de la Suisse française. En outre, notre Comité fut spécialement

¹ Arnold Guyot, professeur neuchâtelois, ami d'Agassiz, établit aux Etats-Unis le premier service météorologique central.

chargé de la préparation d'une brochure à remettre aux représentants des autorités qui visiteraient la section suisse à l'Exposition universelle. Cette brochure intitulée : « L'Ecole suisse », tirée à 2,000 exemplaires fut rédigée par M. Vonlanthen, inspecteur scolaire. M. Genoud fut chargé de la rédaction d'un résumé populaire qui fut tiré à 10,000 exemplaires.

La section scolaire suisse ne contenait point de travaux d'élèves, à l'exception toutefois de ceux des examens des recrues.

Les travaux de la Suisse romande furent exposés pendant 15 jours à la Grenette avant leur expédition pour Paris.

A la clôture de l'Exposition universelle, le Directeur de notre Exposition scolaire se rendit à Paris et eut l'occasion d'obtenir des dons généreux des ministères de l'Instruction publique d'Italie, de Grande-Bretagne, de Prusse, de Russie, etc. Nos locaux de l'ancienne caserne comportant des grandes surfaces murales nous permettaient d'étendre nos installations et d'accroître nos collections.

Hélas ! encore un déménagement ! La caserne de Pérolles ayant été désaffectée pour recevoir la Faculté des Sciences, la Direction militaire nous intima l'ordre d'évacuer les salles occupées et de les rendre libres pour les prochains cours de répétition. Notre Comité écrivit au Conseil d'Etat qu'en présence d'un nouveau déménagement, il renonçait à continuer l'œuvre de l'Exposition et annonçait que le jour où les militaires entreraient à la caserne pour nous « déloger une dernière fois », ses membres considéreraient leur tâche comme terminée. Cette lettre écrite en séance du 7 juin fut relue en séance du 1^{er} juillet, signée et expédiée.

Aussi, bientôt le Directeur militaire nous accorda le rez-de-chaussée de l'Hôtel du Gouvernement. Lorsque nos collections et nos archives y furent transférées, on nous invita à les retirer au sous-sol du même édifice où elles restèrent enfermées pendant un an dans les caisses qui avaient servi au transport. Enfin, le 4 février 1891, la Direction de l'Instruction publique nous offrit comme local « provisoire » le petit arsenal de la rue de la Préfecture, où se trouve aujourd'hui le Conservatoire de musique. Ce local nous fut accordé par arrêté du Conseil d'Etat du 10 juillet. En nous communiquant cette décision, la Direction ajoutait « comme la destination définitive de ce bâtiment est encore en suspens, aucune réparation n'y sera effectuée ».

La restauration indispensable des locaux nous coûta 392 fr. 55, et l'emménagement eut lieu en août et septembre.

9. Le Musée pédagogique.

En s'installant dans cet édifice, l'*Exposition scolaire* changea son nom, elle devint le *Musée pédagogique*, dénomination un peu prétentieuse peut-être, mais qui correspondait déjà à l'importance de nos collections et qui fut le présage de l'essor qu'elles ont pris dans la suite.

Les huit locaux dont nous disposions furent ainsi répartis :

Rez-de-chaussée : 1. Bureau, vitrine consacrée aux œuvres du P. Girard ; 2. vestibule, bibliothèque et mobilier scolaire ; 3. salle : matériel et modèle de dessin ; 4. archives.

1^{er} étage : 5. Mobilier scolaire ; 6. mathématiques ; 7. sciences naturelles ; 8. jardins d'enfants et école maternelle.

II^{me} étage : 9. Grande salle : Géographie, reliefs, tableaux pour l'enseignement intuitif, nouveautés pédagogiques.

Ces nouveaux locaux furent inaugurés le 29 décembre 1891. M. le conseiller d'Etat Python présida la cérémonie à laquelle assistaient MM. Schaller et Bossy, conseillers d'Etat et une cinquantaine de députés. M. Chassot, avocat, vice-président du Grand Conseil, félicita vivement M. Python, Directeur de l'Instruction publique, et le Comité du Musée « pour les résultats obtenus jusqu'ici et dont le plus apprécié du peuple fribourgeois est sans contredit le Dépôt central du matériel d'enseignement. »

On se mit à la recherche d'une employée permanente, chargée de tenir les locaux en bon état de propreté, de chauffer le calorifère, de recevoir les visiteurs, les objets destinés au musée, de les enregistrer, de répondre aux demandes d'objets. On choisit une institutrice brevetée à laquelle on alloua un traitement de 250 fr. pour six mois. Son premier travail fut de cataloguer et étiqueter les nombreux ouvrages qui constituaient déjà la bibliothèque. Un jeune instituteur fut chargé du travail de classement des archives. Mais il restait encore beaucoup à faire. Ainsi l'établissement d'un fichier des principaux sujets traités dans les périodiques serait pour les personnes désireuses d'étudier un moyen de se renseigner à fond et sans perte de temps.

En 1892, le Musée pédagogique participa à l'Exposition cantonale organisée à Fribourg et obtint la plus haute récompense : la médaille de vermeil. Le rapport du jury s'exprimait à son égard comme suit :

« Le Musée pédagogique qui a pris l'initiative de la fondation du Dépôt central du matériel scolaire a obtenu un résultat réjouissant. Il ne reste plus à désirer que l'influence bienfaisante que cette institution peut et doit exercer sur les

choses scolaires, non seulement du canton, mais de la Suisse en général, soit appréciée dans les cercles intellectuels plus étendus, et qu'il soit assuré à cette généreuse entreprise, l'appui le plus intelligent. »

L'année suivante, le Ministère de l'Instruction publique de la Suède nous cédait une partie de son Exposition scolaire de Chicago, travaux manuels de filles, collection de modèles graphiés pour le tricotage, modèles nouveaux de dessin, etc.

Le Comité du Musée pédagogique fit partie, en 1894, de la Commission du Cours normal de dessin, donné à 57 instituteurs à Hauterive, par MM. Tschumy, Fr. Martin, professeurs à Genève et de la Commission du Cours normal des travaux de sexe donné à 110 institutrices, au pensionnat des Ursulines de Fribourg, en 1896. Notre établissement avait prêté à ces deux cours normaux de nombreux appareils de démonstration, et de nombreux ouvrages spéciaux, réduisant ainsi, dans une certaine mesure, les dépenses du Département de l'Instruction publique. Nous avons aussi prêté nos modèles et même du matériel de classe, tableaux noirs, compas, règles, appareil de démonstration pour la perspective et les projections, à l'Ecole de métiers naissant, en 1896, et aux cours professionnels de perfectionnement de Fribourg, en 1895 et 1896.

En 1896, notre établissement est chargé de l'organisation de la participation de notre canton à la 2^{me} Exposition nationale suisse à Genève.

Notre Exposition avait déposé dans la section historique de nombreux souvenirs anciens de l'instruction dans notre canton : manuels, modèles d'écriture, anciennes cartes scolaires du canton, le *Katharinenbuch*, règles d'éducation du XVI^{me} siècle, dues au prévôt Schneuwly et commentées par le Dr Heinemann, des ordonnances du gouvernement des XVI^{me} et XVII^{me} siècles, concernant l'ouverture d'écoles de petits dans toutes les paroisses, les réponses de quelques régents du canton, de Sarine et Broye, au ministre Stapfer, au sujet de leur situation et de celle de leur école, anciens cahiers d'élèves, registres d'écoles, règlements et les œuvres du P. Girard, depuis sa description du plan de Fribourg jusqu'à son cours de langue maternelle.

M. Blanc-Dupont, toujours zélé membre du Comité depuis le premier jour, se sentait fatigué. Il avait quitté l'enseignement et demandait, en 1897, à être déchargé aussi de sa part de collaboration.

On profita de l'occasion pour compléter le Comité. Furent appelés comme nouveaux membres : MM. Quartenoud,

rév. chanoine, directeur de l'école secondaire des jeunes filles, Antoine Collaud, Emile Gremaud, O. Moser, instituteur, et M^{lle} Bourqui, institutrice.

Les membres du Comité se répartirent comme suit le travail : école française, école allemande, les archives et collections du P. Girard, travaux manuels féminins.

Mais l'on se plaignait de nouveau de l'exiguïté des locaux. Tous étaient devenus très insuffisants. M. le conseiller d'Etat Python nous laissa alors espérer l'installation du Musée au 2^{me} étage du Bâtiment des Postes en construction.

L'année suivante (1898), le Département fédéral de l'Industrie nous remit, sur la proposition de M. Bendel, professeur, à Schaffhouse, une collection très complète des travaux manuels de l'Ecole professionnelle de l'Etat (Staatsgewerbeschule), de Linz (Autriche). Cette collection comprend 130 numéros d'objets en bois, divisés en quatre séries, et 80 numéros d'objets en fer. Le Département fédéral avait posé, à l'égard de cette remise, les conditions suivantes que nous avons acceptées :

1. Chaque visiteur du Musée pédagogique doit pouvoir examiner la collection, en connaître l'objet et le but ;
2. Ces objets pourront être prêtés, en partie ou totalement, à des cours professionnels ou à des autorités ;
3. Le Musée pédagogique est responsable de la collection et de son bon entretien ;
4. Un inventaire de la collection sera dressé en trois doubles, dont un pour le Département et un pour M. Bendel.

Et ainsi se continuait l'augmentation des collections du Musée.

Enfin, notre établissement allait pouvoir disposer d'un local pour une longue période. Le Conseil d'Etat avait loué de l'Administration fédérale des Postes, le 2^{me} étage du nouveau bâtiment des postes, et notre Musée pédagogique s'y installait magnifiquement, en 1901. Les objets y sont répartis méthodiquement : matériel fröbelien, enseignement primaire, secondaire, professionnel. Une section a été consacrée à l'enseignement du dessin, une autre aux travaux manuels pour garçons, une troisième à l'enseignement de la couture, une quatrième à l'enseignement ménager, une autre, à l'enseignement congréganiste, enfin une place a été réservée comme salle d'école modèle.

Les collections se répartissent aujourd'hui selon les divisions suivantes :

- A. Bâtiment d'école, mobilier scolaire, Décoration scolaire.

- B. Matériel d'écriture et de dessin.
- C. Enseignement intuitif, jardins d'enfants.
- D. Tableaux de lecture et d'écriture.
- E. Religion, morale.
- F. Mathématiques.
- G. Géographie, histoire.
 - 1. Géographie, histoire générale, globes, reliefs et cartes.
 - 2. Géographie et histoire suisse. Reliefs et cartes.
- H. Enseignement de dessin. Culture artistique. Enseignement professionnel.
- I. Sciences naturelles, physique, chimie, technologie.
- K. Hygiène, antialcoolisme.
- L. Travaux manuels pour jeunes gens.
- M. Travaux manuels féminins, enseignement ménager.
- N. Diapositifs pour projections lumineuses.
- O. Divers.

Le Département fédéral de l'Intérieur nous a aussi fait à la suite de l'Exposition de Paris, un don très important consistant en manuels scolaires, appareils de démonstration, telluriums, l'anatomie élastique du Dr Auzoux, le Musée Dorangeon, le globe céleste de Simon, etc. Nous apprîmes à cette occasion que les objets achetés d'abord pour notre Musée furent partagés avec l'exposition naissante de Lucerne. D'autre part, notre collègue M. Emile Gremaud demanda et obtint pour notre institution, lors de sa visite à l'Exposition universelle de Paris, une quantité considérable de tableaux et d'objets d'enseignement. Il publia dans le *Bulletin pédagogique* les observations que lui suggéra sa visite dans la section de l'enseignement, en plusieurs articles très remarquables, sur l'école française, sur l'école belge et surtout sur les procédés éducatifs des Etats-Unis d'Amérique.

Vers la fin de 1903, le même Département nous a fait parvenir la collection des manuels obligatoires dans les écoles des cantons de Lucerne, Glaris, Zoug, Soleure, Bâle-Ville, Appenzell-Rh.-Ext., St-Gall, Thurgovie, Vaud, Valais, Genève.

Presque en même temps, l'Association romande des maîtres de dessin décida l'établissement, en notre Musée, d'un dépôt de modèles destinés à l'enseignement du dessin et à l'enseignement professionnel (dessin technique, dessin à vue, collections technologiques, modèles pour l'enseignement professionnel féminin, manuels et ouvrages pour les maîtres. Ce projet ne put, faute d'argent, recevoir sa complète réalisation.

La séance du 18 mars 1904, présidée par M. Horner, dut s'occuper du choix d'un petit laboratoire de physique et de chimie pour écoles primaires, régionales et secondaires. Une maison de Bâle nous faisait des offres pour l'établissement d'un laboratoire de physique moyennant 650 fr. ou même 250 fr., et d'un laboratoire de chimie, pour 286 fr. Ces diverses offres furent remises à M. le professeur Horner, qui voulut bien les examiner et se charger de faire à la prochaine séance des propositions.

Mais, six jours plus tard, le jeudi 24 mars, notre cher président, notre conseiller et notre guide, était décédé à la clinique chirurgicale du Dr Clément, à la suite d'une opération qu'il avait subie. Qui dira jamais le vide fait au Musée par cette mort inattendue !

(A suivre.)

LÉON GENOUD.



L'ÉCOLE DU VILLAGE ET L'ENSEIGNEMENT RÉGIONALISTE ET ESTHÉTIQUE

(Suite et fin.)

Je voudrais demander, en terminant, aux Ecoles ménagères, aux Cercles de fermières et à toutes les autres institutions similaires de compléter leur action, en s'intéressant non seulement aux foyers particuliers, mais à l'agglomération rurale tout entière. Je ne sais pas pourquoi les campagnardes ne se prépareraient pas à entreprendre, dans nos villages, l'œuvre d'embellissement général dont les pouvoirs publics se soucient si peu.

Il y aurait tant à faire pour assurer plus de propreté, pour empêcher une seule mauvaise volonté de paralyser tous les efforts, pour décorer et fleurir certaines places.

Il s'est constitué en Amérique des sociétés féminines d'embellissement des cités, auxquelles on doit déjà des transformations qui feront bientôt de certaines métropoles du Nouveau Monde, en matière d'aménagement urbain moderne, des modèles.

Les Américains ont eu raison de donner aux femmes, dans la cité, une part plus active et cela dans les domaines où leur intervention est le mieux justifiée.

Un féministe célèbre s'écriait naguère, en paraphrasant un mot connu : « Qu'est la femme ? Rien ! — Que doit-elle être ? Tout ! »